

## Étude pilote sur le dépistage de la COVID-19

### I. Préambule

L'utilisation du dépistage en tant qu'élément potentiel des mesures prises à la frontière canadienne fait actuellement l'objet de discussion dans un contexte axé sur la réduction des risques d'importer le virus de la COVID-19 au pays et de la période de quarantaine obligatoire, en cohérence avec les efforts pour ouvrir l'économie tout en protégeant le Canada contre les résurgences.

L'Agence de la santé publique du Canada discute avec des représentants de l'Alberta concernant la mise en place d'une étude pilote qui fournirait des données pour éclairer les décisions sur les approches à adopter.

### II. Objectifs de l'étude pilote sur le dépistage :

1. Déterminer comment le dépistage pourrait être utilisé pour réduire le risque d'importation de la COVID-19 par des travailleurs essentiels;
2. Déterminer comment le dépistage pourrait être utilisé pour éliminer ou réduire la période de quarantaine obligatoire;
3. Déterminer les exigences opérationnelles pour soutenir le dépistage aux frontières.

### III. Méthode :

Dans le cadre du projet pilote :

- les travailleurs essentiels exemptés (court séjour) s'inscriront et se soumettront à des tests de dépistage toutes les trois semaines afin de déterminer le risque d'importation de la maladie au Canada;
- les voyageurs exemptés (séjour plus long; > 14 jours) seront testés à l'arrivée et après une période de 7 à 10 jours afin de déterminer si le dépistage peut être utilisé comme une mesure complémentaire pour réduire le risque;
- les voyageurs arrivant de pays à faible risque seront enregistrés et feront l'objet d'un dépistage à différents moments au cours des 14 premiers jours suivant leur retour, afin de déterminer si le dépistage soutient l'instauration d'une période de quarantaine réduite;
- les besoins opérationnels et les coûts de mise en œuvre seront évalués.

#### IV. Prochaines étapes

Dans les deux ou trois prochaines semaines, le protocole de recherche et l'équipe de l'étude seront déterminés, tout comme le calendrier d'exécution avec l'Alberta.